

HORIZON ÉCO

L'ÉCONOMIE DU NORD-PAS DE CALAIS



OBSERVATOIRE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

N°55. mai. 2011

BILAN DU 1ER TRIMESTRE 2011 & FOCUS SUR LES ÉCARTS DE DENSITÉS DE DÉFAILLANCES ENTRE LES RÉGIONS

UN LÉGER REFLUX

Après une année 2010 record en termes de nombre de défaillances dans notre région, l'année 2011 démarre sous de meilleurs auspices. Pour la première fois depuis de long mois, la tendance semble plus favorable dans notre région qu'au niveau national : le Nord-Pas de Calais enregistre une baisse de 3% des défaillances contre 1% en moyenne nationale. Si cette évolution est bien sûr positive il faut néanmoins la prendre uniquement pour ce qu'elle est : un signal du décalage entre la reprise au niveau national et celle au niveau régional.

En tout état de cause, les défaillances restent ce trimestre encore à un niveau bien supérieur à celui d'avant crise et la densité de défaillances reste très supérieure en région par rapport au reste de la France. Au niveau national, l'ensemble des cabinets d'étude suivant cet indicateur s'attendent à un maintien des défaillances à un niveau élevé en 2011.

Le contexte conjoncturel global invite en effet à un optimisme mesuré d'autant que les entreprises émettent clairement une alerte sur l'incidence de la hausse des coûts de l'énergie et plus largement des matières premières (L'activité des entreprises au 1er trimestre 2011, Horizon-éco n°50, avril 2011).

Si la reprise est bien là, elle reste néanmoins sans emploi ce qui ne permet pas d'espérer une franche consolidation de notre

économie. De plus, de nombreuses entreprises considèrent toujours leur trésorerie trop fragile ce qui ne permet guère d'espérer un recul massif des défaillances. Nous avons en effet observé au cours des dernières années un lien étroit entre la perception que nous livraient les entreprises sur leur trésorerie et le niveau des défaillances constaté (2010 : une nouvelle année noire sur le front des défaillances, Horizon-éco n°43, février 2011). La visibilité reste donc très limitée d'autant que le contexte international nous a prouvé ces derniers mois que rien n'était figé.

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES DÉFAILLANCES EN RÉGION



SOURCE : ALTARES / TRAITEMENT : CCI DE RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

DES DIFFICULTÉS EN HAUSSE POUR LES ACTIVITÉS EN PRISE DIRECTE AVEC LES CONSOMMATEURS

LES DÉFAILLANCES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

	1er trim 2011	Evolution par rapport au 1er trim 2010	Evolution 2009 / 2010
Commerce de détail	225	17%	-4%
Construction	210	-16%	6%
Hôtels et restaurants	138	22%	7%
Services aux entreprises	77	-13%	3%
Services aux particuliers	72	-8%	15%
Commerce de gros	57	-15%	-6%
Activités immobilières et financières	54	15%	-3%
Industrie	47	-39%	12%
Transports et logistique	31	-16%	-7%
Information et communication	22	22%	10%
Agriculture	9	80%	-48%
Enseignement et administration	7	-22%	37%
TOTAL	949	-3%	3%

Le détail des évolutions par secteurs d'activité est à la fois porteur d'inquiétude et d'espoir. Au compte des espoirs, le redémarrage de la sphère productive semble se traduire (enfin !) par un recul des défaillances dans notre région. Après une forte hausse dans l'industrie en 2010, les défaillances marquent une baisse sensible en ce début d'année (-39%). Les services aux entreprises, le commerce de gros ou encore le transport et la logistique suivent également le même chemin avec des défaillances en baisses dans chacun de ces secteurs.

Le redressement de ces activités est de plus corroboré par notre enquête de conjoncture et ce sont sur ces secteurs que reposent les minces perspectives de reprise de l'emploi.

À l'inverse, les activités orientées vers les particuliers comme le commerce de détail ou la restauration connaissent une hausse importante des procédures judiciaires en ce premier trimestre. Ces entreprises ressentent naturellement l'accumulation des

difficultés socio-économiques des ménages (carburant à un prix record, hausse de 4,3% du nombre de demandeurs d'emplois depuis février 2010...). Mais ces secteurs connaissent également de profondes mutations liées aux évolutions technologiques (e-commerce...) ou sociétales (prises de repas plus courtes, qualité nutritionnelle...). Ils peuvent également souffrir de la pression fiscale et du niveau des loyers.

Les causes de la défaillance d'une entreprise sont souvent liées à des aspects financiers ou à la qualité de la gestion. Naturellement, en temps de crise les entreprises peinent à réaliser leur chiffre d'affaires et le risque de défaillance augmente.

À l'inverse la survie d'une entreprise dépend avant tout de sa stratégie et de sa capacité à répondre aux besoins de ses clients et donc de générer un chiffre d'affaires suffisant.

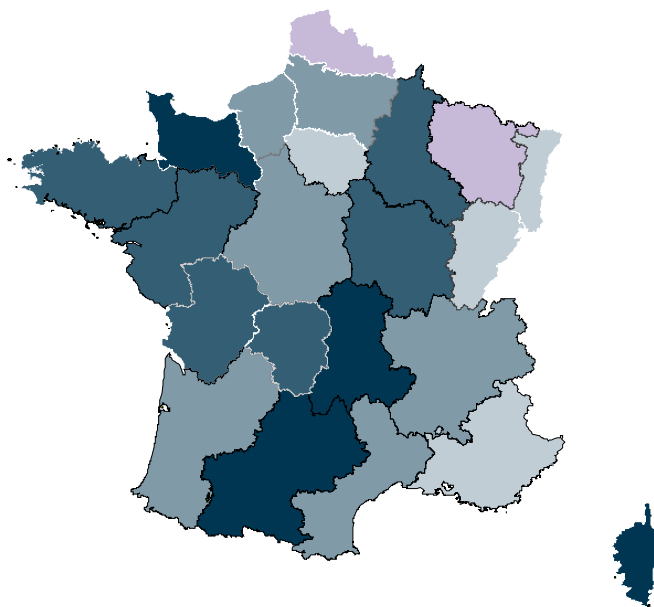
Dans le cas du commerce ou de la restauration, à contre courant ce trimestre, les mutations rapides que connaissent ces secteurs pourraient entraîner la cessation d'établissements qui ne trouvent plus leur marché.

Dans le cadre des actions de soutien public aux entreprises, il est important de bien distinguer l'origine des défaillances pour apporter une réponse efficace. Si elle est d'origine 'accidentelle' ou conjoncturelle, les mesures d'aides qu'elles soient de nature financière ou organisationnelle peuvent avoir un effet correctif et permettre à l'entreprise de redémarrer durablement. À l'inverse, dans le cas d'une entreprise dont la viabilité est menacée du fait d'un mauvais positionnement sur le marché, le rôle de la puissance publique est davantage d'accompagner la fermeture de l'établissement tant pour le dirigeant que pour les éventuels salariés.

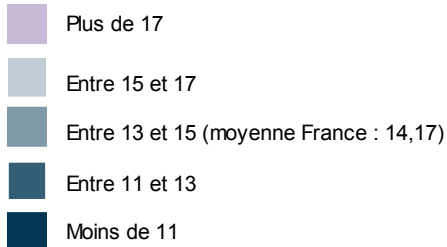
DES DÉFAILLANCES EN SURNOMBRE DANS LE NORD-PAS DE CALAIS : POURQUOI ?

Le suivi des défaillances d'entreprises est essentiellement utilisé comme un indicateur de suivi conjoncturel permettant de chiffrer les difficultés de trésorerie des entreprises. L'exploitation de cet indicateur comme outil de comparaison entre les régions apparaît également très instructif. Malheureusement, il montre une nouvelle fois un visage inquiétant du Nord-Pas de Calais.

DENSITÉ DE DÉFAILLANCES PAR RÉGION



Densité moyenne de défaillances sur 5 ans
(pour 1 000 entreprises)



L'observation des densités de défaillances des régions françaises montre une certaine fragilité des régions du quart nord-est que l'on retrouve pour beaucoup sur d'autres indicateurs socio-économiques.

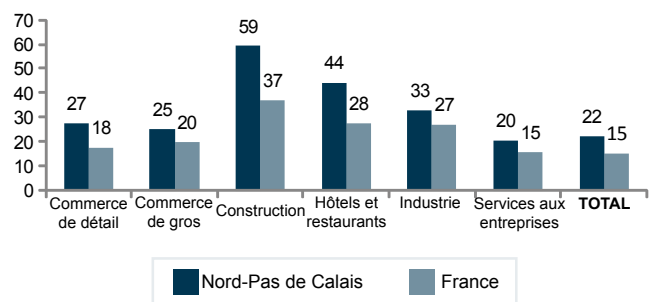
En 2010, la région compte 22 défaillances pour 1 000 entreprises contre 15 pour 1 000 en moyenne nationale.

Elle est suivie de près par la Lorraine (20 pour 1000) et loin derrière par la région PACA (17 pour 1 000). A titre d'indication, la Belgique a également connu un nombre record de faillites en 2010 mais avec un taux de seulement 11 procédures judiciaires pour 1 000 entreprises.

Cette plus forte prévalence à la défaillance dans notre région ne semble pas s'expliquer par des spécificités sectorielles puisque l'ensemble des secteurs d'activité sont davantage touchés qu'en moyenne nationale.

A l'échelle nationale, une récente étude du Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie (Trésor-Eco n°84, Facteurs explicatifs des évolutions récentes des défaillances

NOMBRE DE DÉFAILLANCES POUR 1 000 ENTREPRISES EN 2010



d'entreprises : une analyse économétrique, février 2011) a mis en avant un lien statistique entre les évolutions de la création d'entreprises et du PIB sur le niveau des défaillances.

Si l'on transpose cette démarche pour observer les taux de défaillances, on observe en effet que les régions connaissant les taux de création les plus importants ont effectivement tendance à présenter une densité de défaillances plus forte. Cependant, si une corrélation existe, elle reste insuffisante pour expliquer la totalité des différences de densité de défaillances.

En revanche, les indicateurs de PIB par habitant ne semblent guère influencer sur les différences de taux de défaillances entre les régions.

D'autres hypothèses peuvent à ce stade être avancées. Les défaillances sont concentrées à plus de 75% dans les secteurs dits résidentiels (commerce, services aux particuliers, construction...). Les différences entre le revenu des ménages selon les régions pourraient donc engendrer une plus ou moins grande fragilité des entreprises. Cette hypothèse ne semble néanmoins pas validée par l'analyse statistique.

En revanche, ces entreprises ont la particularité de travailler sur des marchés essentiellement locaux. A l'image des réflexions conduites sur les zones de chalandise lors de l'implantation d'un commerce, on peut émettre l'hypothèse qu'au-delà d'une certaine densité d'établissements sur un même territoire, les entités ne soient pas viables. Cette hypothèse est vérifiée et l'on remarque effectivement une corrélation entre la densité de défaillances et la densité d'établissements au km². De ce point de vue, le Nord-Pas de Calais présente la plus forte densité d'établissements au km² après l'Île de France. La région est suivie par la région PACA et l'Alsace, deux autres régions particulièrement touchées par les défaillances.

C'est un critère qui mérite d'être pris en compte lors de l'élaboration du business plan du créateur, car il conditionne fortement son taux de réussite.

Une autre hypothèse serait d'interpréter la plus forte densité de défaillances comme l'une des conséquences des mutations économiques. La causalité semble se vérifier surtout pour les régions ayant de longue date une spécificité industrielle. Sur ce groupe de régions (Lorraine, Nord-Pas de Calais...), plus le recul de la part de la valeur ajoutée industrielle dans la valeur ajoutée totale (entre 1990 et 2008) est important, plus les densités de défaillances sont élevées.

Une dernière hypothèse plus difficile à mesurer serait d'ordre culturel. Une récente étude de l'Observatoire Régional de la Santé tend à montrer que les seuls critères socio-économiques ne suffisent plus à expliquer les mauvais indicateurs de santé de notre région. L'une des hypothèses serait que pour des raisons culturelles, les populations de notre région se fassent moins soigner.

Ce phénomène se retrouve peut être dans la psychologie des entrepreneurs de notre région qui en cas de difficulté préféreraient persister plutôt que de devoir demander de l'aide ?

Le surnombre de défaillances est important pour notre région. Approfondir ce simple constat est une nécessité pour soutenir la croissance et l'emploi. Comprendre les raisons de cet écart permettrait d'apporter des actions correctives et d'ajuster les politiques actuelles en matière de création et de développement d'entreprises.

La création est une chose, la pérennité en est une autre. Le soutien à la création d'entreprises est certes indispensable et nécessaire. Toutefois, il est de plus en plus vital de soutenir l'activité et le développement des entreprises à potentiel nouvellement créées.

LES FACTEURS DE DÉFAILLANCE :

Hypothèses à écarter

Spécificités sectorielles
PIB par habitant
Revenu des ménages

Hypothèses à approfondir

Taux de création d'entreprises
Densité d'établissements au km²
Mutations industrielles
Evolution du PIB

Contact : Thomas CRINQUETTE – t.crinquette@nordpasdecalais.cci.fr – 03 20 63 79 94

Les données sont issues de la base de données ALTARES

Ce document est également disponible sur <http://www.nordpasdecalais.cci.fr>



CCI DE RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

2, Palais de la Bourse - BP 500 - 59001 LILLE CEDEX

T. 03 20 63 79 79 - F. 03 20 13 02 00

www.nordpasdecalais.cci.fr

